
A2C Capital
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 7 Bis impasse de la Violette 31240 L'Union

LISTE DES SOUSCRIPTEURS D'ACTIONS

SOUSCRIPTEUR	Nombre d'actions souscrites	Montant total des souscriptions	Montant des versements effectués
ARCAMA	500	500 €	500 €
AMNEDGE	250	250 €	250 €
Christelle Ribeiro	250	250 €	250 €
TOTAL	1 000	1 000 €	1 000 €

Le présent état qui constate la souscription de 1 000 actions de la société A2C Capital, ainsi que le versement de la totalité du montant nominal desdites actions, par voie d'apport en numéraire des associés, soit la somme de 1 000 euros, est certifié exact, sincère et véritable par Monsieur Fabien TERRAL, Président.

Le 5 mars 2026

Monsieur Fabien TERRAL
Président

